

Procès-Verbal
Conseil d'établissement
École internationale de Montréal

11 janvier 2024, par visioconférence

Présents : M. Robert Desalliers, Mme Sophie Traversy, Mme Mariam Cervantes, Mme Catherine Couture, Mme Soledad Neira, Mme Marie Paulin, Mme Katherine Steger, Mme Samia Bejaoui, M. Rabih Khoury, M. Justin Leroux, Mme Violaine Chalifoux, M. Michel Sardi, Mme Danya Vidal, Mme Sophie Martin.

Représentantes de la Direction de l'EIM : Mme Kim Marleau, Mme Nadia Grey, Mme. Alexandra Latour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum à 19h02
2. Mot de bienvenue de la présidence : M. Leroux souhaite une bonne année à tous. Il mentionne que tout le monde est content d'être de retour à l'école. Les enfants semblent ressentir de la joie.
3. Désignation d'une personne secrétaire : Mme. K. Steger est désignée secrétaire
4. Désignation d'une personne gardienne du temps : M. R. Desalliers est désigné gardien du temps
5. Confirmation de l'absence de conflits d'intérêt : il n'y a pas de conflit d'intérêt
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour : M. Desalliers propose qu'on adopte l'ordre du jour. Mme. Neira seconde.
7. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2023 et suivis : L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Sardi et secondé par Mme Steger. Un suivi est fait sur la question des prix des autobus, qui sont différents pour deux groupes d'élèves au primaire qui vont au même endroit. L'autobus est moins cher pour les enfants de maternelle et première année parce trois enfants peuvent s'asseoir sur le même banc, pendant que les enfants plus grands doivent être deux par banc.

TEMPS DE PAROLE RÉSERVÉS

8. Période réservée au public : aucun membre du public n'est présent.
9. Conseil étudiant (dont journées thématiques) : les élèves qui représentent le conseil ne sont pas présents. Mme Marleau explique brièvement que les étudiants ont proposé des journées thématiques pendant lesquels le code vestimentaire serait suspendu. Cependant, M. Leroux a proposé qu'on attende la présence des étudiants pour discuter la proposition.
10. Fondation EIM : Mme Fuss n'est pas présente, parce qu'elle est en train d'animer une activité pour la fondation. Il n'y a pas de rapport de la Fondation.

POINTS D'INFORMATION

11. Surplus et déficits 2022-23 : Mme Marleau montre au conseil les montants finals des surplus et déficits pour l'année passée.

École primaire :

Redressement remplacement d'urgence : une montant de 7008 \$ était payé pour des remplacements d'urgence mais est remboursé par le CSSDM.

Le service de garde avait un surplus de 32 420 \$, en raison des remboursements que le Ministre a donné en lien avec la pandémie.

La Direction de l'école essaie de ne pas avoir des surplus, parce des surplus sont redistribués par le CSSDM pour aider des écoles en déficit. Mais, le montant de surplus/déficit n'est annoncé que vers la fin de l'année (fin mai). L'école essaie de dépenser l'argent en surplus mais les règlements du CSSDM exige que les items commandés soient livrés avant la fin de l'année (30 juin). La direction n'avait pas assez du temps pour commander et faire livrer des biens pour dépenser le surplus en compet.

Un surplus de 4940 \$ dans le fonds 9 « surveillance de diner » est lié à des changements dans le nombre des surveillants au diner.

Un surplus 12 549 \$ dans le fonds 9 « Budget complémentaire » est gardé par l'école. Cet argent est contribué par les parents pour des frais liés au baccalauréat international (le permis de BI, des activités et la formation des intervenants).

L'entretien ménager accumule chaque année un déficit (1602 \$).

En total, l'école primaire a fini l'année avec un surplus de 54 533 \$ qui serait redistribué.

Pendant la période des questions et discussions, Mme Catherine Couture suggère que le surplus de SDG pourrait être utilisé pour réduire les frais pour les sorties. Mme Marleau explique que le surplus de SDG est inhabituel (dû à des paiements exceptionnels liés à la pandémie) mais que le SDG doit être sensible aux frais. M. Desalliers ajoute que la grève risque de créer un déficit au SDG car les parents n'ont pas été facturés pendant les 21 jours.

Pour l'école secondaire :

Redressement des frais de perfectionnement, CÉ, OPP : déficit de 1300 \$.

Redressement remplacement d'urgence : L'école a dépensé 13 000 \$ pour des remplacements d'urgence, qui serait remboursé par de CSSDM.

Un déficit de 355 \$ dans le fonds 3-5-7 serait absorbé par le fonds 1.

Surveillance de diner : déficit de 1183 \$.

Le surplus de fonds 9 « budget complémentaire » est gardé par l'école.

L'entretien ménager a généré un déficit de 5000 \$.

En total, l'école secondaire a fini l'année avec un surplus de 33 968 \$. En 2023, le surplus était de 36 000 \$.

12. Directives cellulaires : le CSSDM a annoncé une nouvelle directive pour l'usage des téléphones cellulaires dans l'école. Les téléphones et les appareils intelligents ne peuvent pas entrer dans les salles de classe, sauf pour des fins pédagogiques ; mais ils peuvent être

utilisés dans les aires communes. Ceci est déjà la politique à l'école secondaire, mais certains détails doivent être clarifiés par l'équipe-école (il existe des situations ambiguës au début et à la fin de la classe). L'équipe école va faire des réflexions et envoyer des précisions.

Pour l'école primaire, qui n'a pas de politique pour les téléphones, les parents doivent être informés que les téléphones, les montres intelligentes et les tablettes ne sont pas permis dans la classe.

Mme Chalifoux demande une précision de la définition d'une montre intelligente. Mme Marleau répond qu'une montre intelligente est probablement une montre qui connecte à l'internet et/ou qui a des fonctions de communication.

Mme Paulin réitère dans le chat que les enseignants à l'école secondaire aimeraient revoir la politique. M. Sardi ajoute que les enseignants observent que les étudiants semblent les utiliser très souvent dans les aires communes et se socialisent moins.

M. Leroux résume la discussion en disant que la politique actuelle répond aux exigences de la directive du CSSDM mais que les enseignants aimeraient saisir cette opportunité pour revoir le code de vie. Il mentionne que tout changement du code de vie serait examiné par le conseil d'établissement.

13. Programme local : Le programme local réfère à des cours d'option qui sont offerts à l'école mais qui ne sont pas produits par le ministère de l'éducation et qui ne sont pas associés avec le programme de formation de l'école québécoise. L'école internationale offre un cours en histoire internationale en secondaire 5 qui est dans cette catégorie. Cette année, le CSSDM demande que l'école explique les critères qui seront utilisés pour évaluer les élèves. Mme Marleau explique que ce cours a déjà des critères d'évaluation, mais, en raison de la grève, elle n'avait pas l'opportunité préparer une présentation pour le CE. Ce point est reporté.

POINTS DÉCISIONNELS (ADOPTION OU APPROBATION)

14. [Approbation de sorties éducatives](#), activités et projets.

M. Sardi va amener des élèves de secondaire 5 voir une pièce de théâtre (« Royal »). Les frais seraient payés par la mesure des sorties culturelles.

M. Leroux a demandé une clarification des frais car le calcul ne semblait pas tomber pas juste. Le coût est 3078 \$ pour 108 élèves. Mme Gray pose une question par rapport aux accompagnateurs. M. Sardi explique que les accompagnateurs ne paient pas, mais la facture inclut des billets pour des membres du personnel qui vont voir le spectacle avant, pour préparer les élèves.

Mme Marleau ajoute que des activités de levée des fonds sont tenus pendant l'année pour défrayer les couts du bal des finissants et l'album des finissants.

Il y a une vente des collations santé à la deuxième partie du période de diner, chaque jour, au café étudiant. Les étudiants vendent aussi du café et des collations aux journées Portes Ouvertes et les rencontres de parents.

Elle mentionne qu'il y aura un Bal de St. Valentin le 8 février. La Fondation a accepté une demande de financement de 1500 \$ et le Centre Jeunesse Emploi était sollicité pour un don de 1000 \$. Les élèves vont aussi payer 5 \$ pour les billets. Les profits seront utilisés pour réduire les coûts pour le bal des finissants.

M. Desalliers propose l'approbation des sorties au secondaire. Mme Steger seconde.

Pour le primaire : il n'y a pas de nouvelle sortie proposée.

On note que le date du championnat régional d'athlétisme a changé en raison de la grève, du décembre à 27 février. Cette sortie a déjà été approuvé. Mme Paulin propose et Mme Martin seconde le changement.

15. Projet éducatif : Portrait des élèves et sentiment de compétence (questionnaire)

Mme Marleau décrit le projet qui été adopté à la fin de l'année passée. Un objectif commun pour les écoles primaire et secondaire est de réduire le niveau d'anxiété de performance et d'augmenter le sentiment de compétence.

Pour être capable mesurer les impacts du projet, on a besoin des données sur la situation actuelle. Pour cela, l'équipe-école a travaillé avec le service éducatif du centre de services scolaires, le psychologue du CSSDM, le conseiller pédagogique au secondaire, les coordonnateurs IB et les directrices adjointes pour créer un sondage qui serait distribué aux élèves. Ils ont rassemblé des écrits sur le sujet et ils ont consulté un chercheur à l'UQÀM.

Un principe important était que le sondage doit permettre à l'école de prioriser des interventions qui pourraient être mises en place à l'école.

On note qu'il n'existe pas beaucoup des recherches précises à ce sujet. Mais, un concept qui sort de la littérature est que l'anxiété de performance n'est pas toujours négative. M. Leroux mentionne qu'un atelier de CREP a fait la distinction entre le stress de performance (qui est positif) et l'anxiété qui pourrait être négative.

Deux questionnaires étaient élaborés et partagés avec les enseignants du primaire, le conseil d'étudiant et le président du CE.

Ils seront envoyés à tous des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année du primaire, ainsi qu'à tous les élèves du secondaire.

Mme Marleau mentionne que le sondage serait refait régulièrement et le but est de l'améliorer chaque fois. Les questionnaires seront anonymes.

Le questionnaire pourtant sur l'anxiété de performance était présenté au CÉ :

Pendant la période de discussion du sondage sur l'anxiété de performance, M. Sardi mentionne que le sondage utilise le terme « accomplissement des travaux demandé » qui semble positive, au lieu du terme « charge de travail » qui est plus neutre. Mme Paulin se dit d'accord. M. Sardi dit aussi que des élèves mentionnent les attentes de parents comme un stress, mais Mme Marleau note que ce stress tombe en dehors de la zone du contrôle de l'école.

M. Sardi se porte volontaire à aider avec d'autres changements de syntaxe qui ont été discutés.

Mme Chalifoux pose une question par rapport aux attentes des parents par rapport à la pression que les élèves se mettent eux-mêmes. Mme Marleau mentionne que l'école cherche à sensibiliser les parents aux enjeux d'anxiété et les orienter vers les ressources, pendant que l'école priorise des interventions sur place.

Mme Cervantes a félicité l'équipe. Elle demande si les élèves trouvent les journées d'examens difficiles, étant donné qu'ils peuvent avoir 2-3 examens la même journée. Elle suggère que le questionnaire soit vulgarisé encore plus pour les élèves de primaires.

M. Leroux mentionne que le ressenti des élèves par rapport aux examens pourrait être exploré en détail dans un sondage ultérieur.

Mme Steger demande comment les sondages seraient distribués pour que les enfants soient convaincus qu'ils sont anonymes et qu'ils peuvent être honnêtes, Mme Marleau explique que le sondage est distribué par Google Forms via des adresses courriels. Les adresses sont enlevées des réponses, et les données peuvent être analysés. Elle réitère que le sondage est un point de départ pour ouvrir la discussion.

Mme Grey suggère que les élèves aient l'opportunité d'écrire des réponses personnalisées s'ils répondent « autre » à certaines questions.

Mme Traversy félicite l'équipe pour l'excellent travail et demande si les façons de voir des changements sont déjà définis. Mme Marleau explique qu'on est au début du projet et les interventions restent à être développées. L'équipe école a accès à des analystes du service éducatif pour de l'aide. Le sondage serait répété de façon régulière et le CE serait informé régulièrement du progrès.

Mme. Niera propose qu'on approuve le questionnaire sur l'anxiété de performance. Mme Vidal seconde.

Le questionnaire pourtant sur le sentiment de compétence est présenté au CÉ :

Mme Paulin suggère une option qui permette aux élèves de dire qu'ils ne sont pas très motivés à venir à l'école.

M. Sardi propose des changements de syntaxe et des cases « autres » pour certaines questions.

M. Leroux propose que toutes les questions qui demandent une fréquence ou un niveau d'intensité aient les mêmes quatre critères.

Mme Couture mentionne que la normalisation de l'anxiété est fondamentale dans l'anxiété de performance.

M. Khoury demande si le questionnaire doit proposer des stratégies pour augmenter le sentiment de compétence comme c'était le cas dans le questionnaire précédent. Mme

Marleau explique qu'il n'y a pas beaucoup d'information concrète par rapport aux interventions à faire.

M. Khoury mentionne des facteurs essentiels pour le sentiment de compétence, élaborés par des chercheurs à l'université Laval et soumet des références bibliographiques dans le clavardage.

Mme. Couture propose l'approbation du sondage pourtant sur le sentiment de compétence, avec les modifications proposées. Mme. Steger seconde.

16. Planification d'une séance extraordinaire (grilles-matières 2024-25). La séance est planifiée pour mardi 23 janvier.

SUJETS DE DISCUSSION ET DE CONSULTATION

17. Retour sur les examens d'admission : proposition de création d'un comité de réflexion pour revoir les critères d'admission (surtout au primaire)

M. Leroux explique le processus d'admission. À chaque niveau, un tirage aux sorts est tenu pour décider qui va faire l'examen d'admission. Un deuxième tirage est fait pour choisir parmi les candidates qui ont des résultats de 70 % et plus. Mais, les dernières années, au niveau préscolaire et primaire, il y a moins d'élèves avec des résultats de 70 % que de places disponibles. La pertinence de l'examen est donc remise en question. M. Leroux et Mme Marleau proposent la création d'un comité de réflexion pour revoir la politique d'admission. Mme Marleau mentionne que plusieurs écoles éliminent les examens d'admission et utilisent des processus alternatifs. Elle précise que l'école n'a pas le pouvoir de changer les critères, qui étaient approuvés par le CA du CSSDM en 2022-23. Mais, elle suggère la création d'un comité qui faciliterait des échanges entre l'équipe école, les parents et le CE, pour réfléchir.

Mme Paulin demande des précisions et mentionne que l'élimination des examens ne dit pas que tous les élèves qui veulent assister à l'école seront admis.

Mme Couture demande aussi des précisions sur le rôle du comité. Mme Marleau propose des réflexions et échanges pour décider si l'école veut demander des changements au CA de CSSDM. Mme Couture précise que certaines réflexions avaient été menées en 2022 (l'examen était éliminé pour la fratrie des élèves actuels, par exemple).

Mme Vidal mentionne que l'équipe-école n'a pas été consulté avant que le sujet soit amené au CE.

Mme Gray mentionne que le comité doit inclure des enseignants, les parents, la direction et peut être même des membres du communauté.

Mme Couture propose que l'équipe-école soit consultée avant de la prochaine réunion (21 février).

Mme. Marleau se dit en accord et M. Leroux propose que le CE rediscute cette question le 21 février.

AUTRES POINTS D'INFORMATION ET RAPPORTS

18. Présidence : M. Leroux n'avait rien à ajouter.

19. Direction : Mme. Marleau dit que la direction est très contente que la grève soit finie. Elle mentionné que le plan de rattrapage pour l'école serait élaboré la semaine de 15 janvier. L'école va identifier les élèves vulnérables qui était impactés. Les parents seront contactés la semaine de 22 janvier et les activités doivent débiter la semaine de 29 janvier.
20. Personnel enseignant : M. Sardi remercie le CE pour son soutien avant et pendant la grève.
21. Service de garde : M. Desalliers dit aussi que tout le monde est très content d'être de retour.
22. Parent représentant au comité de parents du CSSDM : Mme Couture mentionne que le rencontre de 11 décembre était annulé pour manque de quorum. Le comité des parents est en consultation sur le PTRDI. Une consultation était faite sur les calendriers scolaires qui vont ressembler aux calendriers habituels pour les trois prochaines années. Des représentants au conseil d'administration du CSSDM ne sont pas encore choisi.
23. Varia – Mme. Marleau mentionne qu'on a regardé le PTRDI et on a ajouté des commentaires en octobre.

24. Levée de la réunion à 21h45

Président(e)

Directrice